

## Parole aux femmes



**P. 3 Actus**

**Le pays en marche  
contre les violences**

**P. 5 Emploi**

**De premiers chiffres**

*Journée Internationale de la Femme :*

*Des droits  
en héritage*



# Journée Internationale de la femme : des droits à valoriser et notamment celui à une vie sans violence...

Ce début d'année aura été marqué par une actualité malheureusement bien chargée en matière de violences faites aux femmes.

Un viol sordide dont a été victime une jeune femme à Canala a suscité l'émotion et entraîné l'organisation de marches à travers tout le pays. Cette mobilisation en toute unité n'a pas empêché l'émergence d'un discours divisé autour de la façon de se mobiliser contre les violences. On ne peut que souhaiter l'unité mais aussi comprendre comme des fractures profondes se font ressentir au pays, y compris sur cette question, car ça reflète aussi de profondes différences de perceptions et de modes de vie quotidiens. Ce qui nous fait envisager que si la question d'atteindre une unité et une égalité avec les hommes se pose, c'est aussi le cas entre nous les femmes.

Quoi qu'il en soit, plus que jamais il est important de rappeler que la journée internationale des femmes est bien celle qui milite et valorise les droits des femmes. Des droits qui sont aussi des héritages. Dans nos pages vu, lu, entendu par ailleurs, nous verrons comme, au pays, ou ailleurs dans le monde, l'histoire, si elle n'est pas un long fleuve tranquille, est aussi parsemée d'initiatives qui vont vraiment dans le bon sens ! Et qui sans doute, nous aiderons, au fil du temps, à changer notre regard en profondeur.

Bonne lecture !

La rédaction

## Sommaire

---

**P. 4 Actus institutions**  
**Nouveaux locaux  
au Nord**

---

**P. 5 Emploi**  
**Les femmes en chiffres**

---

**P. 6-7 Vie associative**  
**Calendrier : Formations  
et Événements**

---

**P. 8-9 L'événement du trimestre**  
**Journée Internationale  
de la Femme**

---

**P. 11 La Pub décryptée**  
**Un problème de sens...**

---

**P. 12 Vu par ailleurs**  
**Le droit de voter  
et de s'exprimer**

---

**P. 15 Recette**  
**Curry de papaye verte  
au coco**

---



# Le pays en marche : des violences qui ne passent plus



*L'actualité de ces derniers mois a poussé les citoyens dans la rue. Colère, désarroi, sentiment d'impuissance, autant de ressentis partagés aux quatre coins du pays face à des faits que nul ne peut plus ignorer.*

Le 23 mars à Canala, des femmes se mettent en marche. Elles défilent dans les rues du village, puis créent des espaces d'échanges. Entre elles, mais pas seulement. Les hommes comme les enfants y sont intimement associés. Un mouvement unificateur en réaction au viol d'une jeune femme, aux relents particulièrement barbares, survenu au début du mois. Discussions, tables rondes, prises de paroles et témoignages se succèdent pour tenter d'apprivoiser cette incompréhension : comment peut-on en être arrivé là ?

Une histoire aussi qui résonne bien au-delà des frontières de la commune, et qui, manifestement, fait écho aux quatre coins du pays. Car les gens se mettent en marche au Nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest de la grande terre à Boulouparis, puis à Koné, à Kaa Wi Paa, à Koumac, puis le 12 avril à Nouméa...

Un mouvement en « lame de fond » qui vient mettre le doigt où ça fait mal. Comment expliquer cette barbarie, mais aussi ce sentiment d'impunité envers les femmes ? Comment prévenir et aussi façonner autrement les esprits de nos garçons pour en faire des hommes debout et respectueux de l'autre et plus encore de la femme ? Comment, au-delà du seul cercle féminin, faire comprendre que cette question touche l'ensemble de la société ?



Les chiffres dont on dispose aujourd'hui, s'ils sont anciens et méritent d'être actualisés, donnent déjà un ordre d'idées de la problématique des violences faites aux femmes au pays.

Si ce mouvement général a semblé soulever le pays, des dissensions sont aussi apparues entre les différents mouvements, reflet aussi de réalités contrastées des vies quotidiennes des femmes. Toutefois, la victime elle-même, dont le quotidien local, Les Nouvelles Calédoniennes a pu recueillir le témoignage n'a pas manqué de reconnaître l'unité générée de la protestation contre les violences. Et de remercier tout un chacun d'avoir pris part au mouvement.

## Les chiffres des violences aux pays, sur fond de silence

**1 Calédonienne sur 5 a été agressée par son (ex) conjoint en 2017 (rapport du Conseil économique, social et environnemental).**

**Dans la sphère familiale, il y a 3,2 victimes pour 1 000 habitants. On en compte 1,5 pour 1000 en France.**

En 2016, 588 affaires de violences conjugales ont été traitées au tribunal de première instance de Nouméa. Le procureur de la République, Alexis Bouroz, soulignait aussi récemment une spécificité calédonienne : « nous constatons qu'il n'y a que trop rarement d'interventions de la police et de la gendarmerie suite à des signalements de l'entourage. C'est un phénomène qui est propre à la Calédonie contrairement à La Réunion, par exemple, où dès le moindre cri, les gens n'hésitent pas à solliciter les forces de l'ordre ».

\* Cf. LNC du 14/05/18

## Au Nord :

### De nouveaux locaux en vue



Un ensemble de bâtiments intrigant aux formes rebondies a fait son apparition non loin du centre Hospitalier du Nord à Kohnê... il s'agit de la maison de la femme provinciale, qui sera prochainement inaugurée.



La première pierre de la Maison de la Femme du gouvernement a été posée à Ponérihouen à l'occasion de la Journée Internationale de la femme le 24 mars.

## Pays : Un plan contre la délinquance et les violences

Lorsque l'on parle de délinquance, bien souvent des questions de violences intrafamiliales surgissent dans le débat. Ce constat, fait à Canala lors des échanges parmi la population, a aussi été relayé à un niveau plus institutionnel, dans le Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance (PTSPD). Ce plan pays a été adopté à l'unanimité par le gouvernement le 12 mars dernier. La lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales devient la priorité absolue pour tous les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance. Voici quelques unes des actions envisagées :

- Réaliser sans délai l'enquête nationale Virage (Violences et rapports de genre) sur les violences intrafamiliales en Nouvelle-Calédonie, les derniers chiffres datant de 2003
- Diversifier les lieux d'accueil et d'hébergement des victimes
- Créer des centres de traitement des violences conjugales. Le plan insiste notamment sur la prise en charge des enfants évoluant dans un contexte de violence conjugale est primordiale. En effet, les études montrent que dans un contexte de violence conjugale, les enfants en sont témoins dans 70 à 80 % des cas, et un grand nombre d'enfants sont eux-mêmes victimes de sévices, d'abus ou de négligence.
- Soutenir les mesures judiciaires d'éviction du conjoint violent en partenariat, le cas échéant, avec les autorités coutumières
- Déployer le système de géolocalisation sur tout le territoire calédonien : En cas de grave danger menaçant une victime de violences dans le cadre conjugal ou de viol, le procureur de la République peut attribuer, pour une durée de six mois renouvelable, et si elle y consent expressément, un dispositif de téléprotection lui permettant d'alerter les forces de l'ordre en cas de danger : Le « Téléphone Grave Danger » (TGD)
- Permettre l'accès gratuit au droit
- Mise en œuvre du CAUVA (Centre d'accueil en urgence des victimes d'agression) au Médipôle
- Solliciter la création de postes de travailleurs sociaux au commissariat et en gendarmerie et renforcer les référents violences intrafamiliales de la gendarmerie nationale
- Valoriser le dispositif d'accès au dépôt de plainte en ligne et le signalement des sites illicites
- Faire de la publicité sur les réseaux sociaux pour les lignes d'écoute et d'assistance 05 30 30
- Créer un site internet dédié.

L'intégralité du PTSPD est consultable sur le site du gouvernement <https://gouv.nc/dossiers/un-plan-pays-contre-la-delinquance>



## France : Le projet de loi contre les violences sexuelles et sexistes voté par l'assemblée nationale

La minorité sexuelle, l'allongement de la prescription en cas de viol sur mineur et la contravention pour outrage sexiste sont les points majeurs de ce projet.

Le sexe est désormais officiellement interdit entre majeurs et moins de 15 ans, même si le juge garde « un droit d'appréciation » de la situation.

Actuellement, un viol sur mineur ne peut plus être jugé ni condamné vingt ans après la majorité de la victime. Or, leur parole peut mettre de nombreuses années à se délier. Si les associations avaient demandé une imprescriptibilité, c'est finalement l'allongement à 30 ans du délai de prescription pour les crimes sexuels sur mineurs qui a été acté.

Enfin, la création d'une infraction d'« outrage sexiste » a été actée.

Sanctionnée d'une amende allant de 90 à 750 €, et jusqu'à 3 000 en cas de circonstance aggravante, l'exécutif veut agir contre les comportements déplacés qui peuvent tenter les hommes et pourrir le quotidien de femmes, au point de modifier leur tenue ou leur trajet. Reste à savoir comment constater l'infraction en flagrant délit.

Le projet de loi doit encore être soumis au vote du sénat.

# Emploi : L'activité féminine reste en retrait

L'ISEE, Institut Statistique a présenté en juin les résultats de l'enquête sur les Forces de Travail en Nouvelle-Calédonie en 2017. Nous apprenons le chiffre du tout premier taux de chômage local : 11,6 % de la population calédonienne. Une occasion aussi de voir ce qui se joue dans les écarts homme-femme et de confirmer qu'il reste du chemin avant l'égalité. Décryptages.

**Un écart de 12 points sépare les taux d'activité masculin et féminin (contre 8 points en France entière).** Les actifs occupés sont ceux qui occupent un emploi salarié ou non. Parmi eux, une majorité d'hommes, quelle que soit la tranche d'âge concernée.

**Le taux de chômage des femmes présentes 3 points de plus que celui des hommes.** Les chômeurs, au sens du BIT, sont des personnes en recherche active d'emploi. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, aussi parce qu'elles sont plus nombreuses à faire des démarches (69% des femmes en recherche d'emploi s'adresse à un bureau de placement, contre 64% des hommes).

**Plus de la moitié des femmes qui souhaitent travailler ne se portent pas sur le marché de l'emploi et sont donc considérées comme inactives au sens du BIT** (qui n'est pas en recherche active d'emploi, ou pas disponibles rapidement).

## Moins de femmes actives au Nord et dans les îles

Dans l'ensemble du pays, les femmes sont moins en activité que les hommes. L'écart se resserre au Sud (-10,3 d'écart avec les hommes) et se creuse au Nord (-19,2).

Le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes dans tout le pays, l'écart étant moindre aux îles (-9,8) et maximal au Nord (-22,3). Elles sont plus nombreuses à travailler en province Sud.

Les femmes sont plus nombreuses en situation de chômage que les hommes dans tout le pays, sauf aux îles. C'est au Nord que le taux de chômage des femmes est le plus important.

## L'activité des femmes ralentie à l'entrée dans la vie familiale

Bien que le niveau de formation féminin soit supérieur à celui des hommes, les femmes se portent moins sur le marché du travail à partir du début de leur vie familiale. Le creux s'estompe à partir de la quarantaine, mais l'écart qui s'est creusé au moment des trente ans demeure jusqu'à la fin de la vie active.

	FEMMES	HOMMES
Taux d'activité masculin et féminin par tranche d'âge quinquennale		
15-19 ans	11,19	12,85
20-24 ans	64,70	70,70
25-29 ans	83,25	87,49
30-34 ans	70,81	88,96
35-39 ans	75,55	84,88
40-44 ans	75,58	92,28
45-49 ans	72,47	91,32
50-54 ans	61,00	79,82
55-59 ans	53,03	72,17
60-64 ans	25,86	36,07

Unité : % - Source ISEE - DTENC Enquête EFT2017

## Plus d'emplois précaires

Tous âges confondus, les femmes sont plus souvent sur des formes d'emplois précaires que les hommes (20 % des salariés, contre 16 % pour les hommes).

Si 14 % des actifs occupés travaillent à temps partiel, les femmes (22 %) beaucoup plus que les hommes (7 %).

	FEMMES	HOMMES	ENSEMBLE
Actifs occupés	50 200	63 100	113 400
15-24 ans	4 500	5 900	10 400
25-49 ans	35 400	42 500	77 800
50-64 ans	9 800	13 800	23 600
Chômeurs	7 800	7 100	14 900
15-24 ans	3 000	2 900	5 900
25-49 ans	4 100	3 800	7 900
50-64 ans	700	400	1 100
Inactifs	49 500	37 300	86 900
15-24 ans	13 500	13 200	16 300
25-49 ans	12 800	5 700	85 700
50-64 ans	10 800	7 400	24 700

## Taux d'activité, d'emploi et de chômage par province

	FEMMES	HOMMES	ENSEMBLE	Ecart FEMMES / HOMMES
Taux d'activité (15-64 ans)	60,8	72,5	66,7	- 11,7
province Sud	62,9	73,2	68,0	- 10,3
province Nord	54,9	74,1	64,6	- 19,2
province Iles	39,5	54,7	47,6	- 15,2
Taux d'emploi (15-64 ans)	52,6	65,1	58,9	- 12,5
province Sud	55,0	66,0	60,5	- 10,9
province Nord	44,9	67,2	56,1	- 22,3
province Iles	30,9	40,6	36,1	- 9,8
Taux de chômage (15 ans ou plus)	13,4	10,1	11,6	3,2
province Sud	12,4	9,7	10,9	2,7
province Nord	17,6	9,2	12,8	8,4
province Iles	22,9	25,1	24,2	- 2,2

## Nature de l'emploi - Types d'emplois occupés par les personnes de 15 ans et plus en activité

	FEMMES	HOMMES	ENSEMBLE
Emplois non salariés	8 100	12 900	21 000
Emplois salariés	42 100	50 300	92 400
Dont CDD	7 100	5 900	13 000
Contrat spécifiques*	1 400	2 200	3 600
Total précaire	8 500	8 100	16 600
Total actifs occupés	50 200	63 200	113 400
Taux de temps partiel	22,3	7,0	13,8
Taux de temps partiel subi	56,8	55,5	56,4

L'intégralité de l'enquête est consultable sur le site de l'ISEE : [www.isee.nc](http://www.isee.nc)

# Le Conseil des Femmes poursuit sa mue

Le 23 février dernier, l'assemblée générale de l'association d'intérêt provincial a renouvelé son bureau et établi son plan d'actions pour 2018.

L'assemblée générale a procédé à l'élection de son conseil d'administration et son bureau. Après avoir approuvé le bilan moral et financier de 2017, les adhérents se sont penchés sur les perspectives 2018. Cette année, le budget prévisionnel s'élève à 17 millions (contre 20 millions en 2017), dont plus de 14 millions dévolus au fonctionnement, et 2,2 millions aux actions.

Parmi ces actions : poursuite de la gestion et de l'animation du marché de Voh, organisation de la fête de la Robe mission et de la Vannerie et du Grand Marché du Nord, participation à la résidence Couture organisée par le Centre Culturel Pomémie (en 2017, dans le cadre de cette résidence, 3 couturières de VKP avaient créé 30 modèles, présentés lors d'un défilé à la Fête du crabe) et au Projet Objets artisanaux (??).

Par ailleurs, restrictions budgétaires obligent, le CFPN a dû abandonner son local à Pouembout. Il organise les diverses réunions au marché de Voh, où il se voit aussi contraint de recentrer l'ensemble de ses événements. Pour les mêmes raisons, il ne pourra plus prendre en charge les frais de déplacement des fédérations.

A savoir que l'association va également postuler à l'appel d'offre concernant la gestion de la Maison de la Femme à Koohnê.

11 cotisations ont été enregistrées pour cette année 2018 au CFPN. La cotisation est fixée à 10 000 Cfp/an

À noter, suite à l'évolution du règlement intérieur, des personnes individuelles peuvent désormais cotiser à l'association, tout comme les associations et fédérations communales.



Prochain rendez-vous, la fête de la robe mission et de la vannerie le 30 juin (photos archives de l'édition 2017)

## Composition du bureau

**Présidente :** Boanémoa Charlotte  
**1<sup>er</sup> vice-présidente :** Kédé Anne Marie  
**2<sup>ème</sup> vice-présidente :** Moilou Ignacia  
**Trésorière :** Gorohouna Evelyne  
**Trésorière adjointe :** Boahoume Arhou Gilda

## Conseil d'administration

**5 Fédérations cotisantes :**  
 HOUAÏLOU, BELEP, POYA, POUEBO, KOUMAC

**2 cotisantes individuelles :**  
 POINRI Marie et TEIN Berthe

**Autres associations cotisantes :**  
 PI WIAAN MA PAARI de Ouaté (Gorohouna Evelyne)  
 et POXANU AYU KAAMO (Boanémoa Charlotte)

**Membres associés (voix consultatives) Mission de la femme, DASS PS, DSASE, 2 élues de la commission de la femme et 2 représentants des coutumiers**



## • Calendrier Marché de Vook\*

Date	Marché	Intitulé	Coût stand	Organisateurs
Samedi 30 Juin		Grand Marché (robe mission)	2000 frs 4000 frs	CFPN
Samedi 14 Juillet		Marché Solidaire CFPN	1000 frs 2000 frs	CFPN
Samedi 25 Août	Marché Spécial		1000 frs 2000 frs	Pôle Dev Local Zone ETH (Côte Océanienne)
Samedi 15 Sept.		Grand Marché	2000 frs 4000 frs	CFPN
Samedi 17 Nov.	Marché Spécial	Fête du crabe	1000 frs 2000 frs	Pôle Dev Local Espaces de l'ouest (VKPP)
Samedi 15 Déc.	Marché Spécial		1000 frs 2000 frs	Pôle Dev Local ETH Sud Minier
Vendredi 21 Déc.	Marché Spécial Nocturne	Marché de Noël	1000 frs 2000 frs	Pôle Dev Local
Vendredi 28 Déc.	Marché Spécial Nocturne	Marché du Réveillon	1000 frs 2000 frs	Pôle Dev Local

**ETH :** Grand Nord (Gomen à Pouebo), Sud Minier (Houailou à Canala), Côte océanienne (Hienghène à Ponérihouen), Espaces de l'ouest (VKPP)

\* Sous réserve de modification de dates.

**OUVERTURES NORMALES DU MARCHÉ :**  
**TOUS LES MERCREDI ET VENDREDI 8h à 13h.**  
 (Sauf si nocturne le vendredi)

Pour toute réservation/location de stands ou du Marché, prendre contact avec Rose Tidjite sur place aux horaires d'ouvertures de Marché ou par téléphone au 82 82 69

# L'ONG

## Femmes Pays NCK est née

*Le 8 mars dernier, est née la toute première organisation non gouvernementale du réseau associatif du pays qui souhaite rassembler les femmes.*



Sa création a été officialisée au Centre Culture Tjibaou, le 7 mars dernier. La direction de la culture et de la condition féminine du gouvernement a rassemblé en salle Sissia des représentantes du secteur. Membres des trois conseils des femmes provinciaux, bénéficiaires des formations Femmes Leader, femmes des associations religieuses et membres du monde associatif, et notamment de l'association Fees.

L'ONG Femmes Pays rassemble les trois provinces (avec des représentantes des conseils des femmes et du monde associatif), pour représenter le pays lors de déplacements dans la région et dans le monde.

Elle a pour buts : la lutte pour les droits des femmes et l'égalité homme-femme, le développement de l'art et de la culture, la lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et l'autonomisation des femmes par la mise en place d'une banque de l'économie sociale et solidaire des femmes (BESF).

L'ONG est composée de femmes des milieux associatif, artistique et artisanal engagées dans la lutte pour l'égalité homme-femme et de défense des droits des femmes. Les trois conseils des femmes provinciaux y sont représentés. L'ONG a été présentée au public lors de la Journée Internationale des droits des femmes à Ponérihouen.

*L'ONG Femmes Pays NCK a organisé en mai un marché «jana-jana» au local ARTIFEES sur les quais Ferry à Nouméa. (© FBI/ARTI FEES)*



*L'ONG représentée dans la délégation de femmes accueillie en avril dernier à Paris, Maison de la Nouvelle-Calédonie, pour une exposition-animation sur le thème « Nattes, gestes, paroles ». (© MNC).*

## Agenda

Les formations à suivre en juillet 2018 :

- Du 2 au 5 juillet à Gamaï : Couture - Ass.
- Du 16 au 19 juillet à Moneo : Couture - Féd.
- Du 23 au 26 juillet à Houaïlou : Couture (Nédivin) - Féd.
- Du 30 au 2 août à Gamaï : Bijoux

**Pour infos ou inscriptions : Agnès Marchand 77 13 23.**

### • Composition du bureau

Présidente : Isabelle Oujanou

1<sup>er</sup> vice-présidente : Suzanne Mereatu



L'occasion de porter les plus belles créations du Nord.



Une journée pour se rencontrer.





## L'événement du trimestre



# Journée Internationale de la Femme

## Une fête sous le signe de la solidarité

À Ponérihouen, la pluie n'a pas empêché la Journée Internationale de la femme de rassembler du monde. Là encore, les événements de Canala se sont trouvés au centre de la manifestation et des discours.

Le passage de la dépression ? aura reporté de quelques semaines la fête, et empêché le plateau musical prévu initialement de se faire. Mais le temps passé n'aura rien enlevé à la détermination des femmes et hommes venus à Ponérihouen pour célébrer la Journée Internationale de la Femme, initiative croisée du gouvernement et des trois provinces.

Sur la scène, la grande banderole orange « tous solidaires avec Canala » venait marquer davantage comme l'actualité n'aura laissé ici personne indifférent. Le orange, aussi présent aux poignets des participants, en marque de solidarité avec la victime.

Pierre-Chanel Tutugoro, le maire, a rappelé comme cette journée est « le fruit d'un combat », et a demandé : « que serait le pays sans les femmes, qu'elles agissent dans les associations, les institutions ou dans les familles ? ». Nadeige Faivre, élue à la province Nord, a également souligné le long chemin, et aussi « la houle de fond, venue de toutes ces chevilles ouvrières sur le terrain, qui incarnent tout à la fois la sérénité, le courage et la détermination ». L'importance de se retrouver, d'échanger, a également été soulignée par Henriette Pujane Pujane, représentante de la province des îles, incitant le public présent « à ne pas nous taire, à toujours dire ».

Le temps maussade n'a pas non plus découragé les exposants venus en nombre exposer leur savoir-faire. Quant à la boue devant la piste de danse ? le groupe Retro Music l'a rapidement fait oublier aux danseuses, qui s'en sont même réjouies : « ça permet de laisser des traces ! »



**Journée International des Femmes  
Le regard tournée vers l'avenir  
Avril 2016 @Archives PHH n°33**

# Un problème de sens...

Quand la Journée Internationale des droits de la femme est l'occasion de tous les contresens !

Le 8 mars, rappelons-le, c'est bien la journée internationale des droits de la femme. Comment expliquer que cette journée devienne un prétexte pour inciter la gente féminine à consommer, à se faire belle, à prendre soin d'elle ? Autant d'images de la féminité passe-partout, restrictives, limitantes et revenant à dévaloriser le chemin parcouru pour faire reconnaître des droits, et notamment celui à l'égalité avec les hommes.

Car être une femme ce n'est pas forcément avoir comme priorité dans la vie d'être belle ou d'être mère ! Un message qui semble difficile à faire passer auprès des publicitaires qui voient dans cette journée une occasion supplémentaire d'augmenter leur chiffre d'affaires.

Voici une petite sélection des pubs parues en cette année 2018 au pays à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, réalisée par l'observatoire du sexisme ordinaire en Nouvelle-Calédonie.



## Girl Power



Celui-ci vient de créer une nouvelle page Facebook intitulée : « Les bons gros sexistes de Nouvelle-Calédonie ».

Son but n'est pas de punir mais de sensibiliser au sexisme dans les pubs.

La méthode : les pubs incriminées sont épinglées sur la page, et les enseignes concernées prévenues. Ce qui donne à ces dernières l'occasion de rectifier le tir. Une initiative qui, doucement, mais sûrement, pourrait contribuer à faire évoluer les choses...

## Mea culpa

Le 8 mars 2018, est apparue sur les réseaux sociaux une vidéo qui tranchait dans le décor: Un groupe de publicitaire a en effet décidé de faire son mea culpa auprès des femmes, reconnaissant le caractère trop systématiquement sexiste des pubs. Des pubs qui ne reflètent pas la réalité : « désolés que la plupart d'entre vous n'ait jamais vu quelqu'un qui lui ressemble dans une pub, et surtout, toute nos excuses si la pub vous a déjà fait croire que vous n'étiez pas à la hauteur ». Un message différent, qui est le début de quelque chose. Reste que beaucoup de chemin doit encore être parcouru en la matière...





## Le droit de vote des femmes, une longue marche au pays



En cette année politique exceptionnelle avec le referendum comme rendez-vous capital, souvenons-nous que l'obtention du droit de vote pour les femmes fût une longue marche. Mais aussi que ce sont nos voisines kiwis qui l'ont obtenue en premier, au 19<sup>e</sup> siècle.

La Nouvelle-Zélande est le premier pays au monde à avoir autorisé le vote des femmes, et le seul au monde à le faire au 19<sup>e</sup> siècle. En 1893, nos voisines obtiennent le droit de vote, pour les Maoris comme les européennes. Un droit obtenu après plusieurs pétitions d'une ampleur impressionnante, ayant rassemblé 32 000 signatures, soit près d'un quart des néozélandaises d'origine européenne.

En Europe, le cas de la Corse est encore plus révolutionnaire ! En effet, dans sa constitution en 1755, c'est la première république à accorder le droit de vote aux femmes. Elle sera appliquée jusqu'en 1769... où la Corse devient Française.

Car en France, le chemin est long... Il aura fallu attendre 50 années supplémentaires, et l'année 1944 pour que les femmes obtiennent le droit de vote.

Quant au pays, il devra encore attendre : c'est en 1946 qu'une partie des Calédoniennes pourra voter. Une partie seulement car nous sommes encore en pleine ère coloniale : les kanak sont alors soumis au régime de l'indigénat, et ainsi catégorisé « sujets » français depuis 1887. Si c'est en 1946 qu'ils deviennent citoyens français, ils ne sont pas encore recensés dans l'état civil. Du coup, ils ne sont que 267 votants recensés en 1946, essentiellement des coutumiers et des anciens combattants. Les femmes kanak ne sont donc toujours pas concernées. Le 23 mai 1951, une loi élargit le collège électoral indigène dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer. Cette loi s'applique cette fois également en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, les listes électorales comptent dorénavant 8939 électeurs mélanésiens, soit 60 % des Kanak en âge de voter et parmi eux 3444 femmes. Et c'est finalement en 1957 qu'elles participeront pour la première fois à un suffrage... près de 70 ans après nos voisins !

## Le droit de représenter

Au delà du droit de vote, celui de pouvoir être élue pour représenter la communauté a aussi fait son chemin.

Pour rappel, c'est en juillet 1999 est votée la loi constitutionnelle n° 99-569, en France. Elle favorise « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives » et prévoit que les partis doivent « contribuer à la mise en œuvre » de ce principe. C'est en mars 2001, que la loi sur la parité dans les institutions est appliquée en Nouvelle-Calédonie. Cette même année est élue une femme qui devient maire et présidente de l'association française des maires de Nouvelle-Calédonie Gislaïne Alie.

Répartition par genre des élus dans les institutions de la Nouvelle-Calédonie (source ISEE NC)

Années	Gouvernement			Congrès		Provinces		
	2007*	2009	2014	2004	2014	2004	2009	2014
<b>Hommes</b>	8	9	7	30	30	34	40	43
<b>Femmes</b>	3	2	4	24	24	42	36	33
<b>Part des Femmes</b>	27,3	18,2	36,4	44,4	44,4	55,3	47,4	43,4
<b>Total</b>	11	11	11	54	54	76	76	76

A noter également que du côté des mairies, en douze ans, elles sont passées de 6 femmes maires en 2014, contre zéro auparavant.

Dans notre région Pacifique, d'importantes disparités demeurent. Si, en Nouvelle-Zélande, la parité est aussi devenue la norme (la première ministre actuelle, Jacinda Ardern, est d'ailleurs enceinte) aux îles Salomons, ce n'est que tout récemment qu'une femme, Lanelle Tanangana, a été élue au parlement dans la province de l'Ouest. Une première dans l'histoire de cette province.

# Quatre décennies de féminisme kanak : un œil dans le retro avec Christine Salomon



Anthropologue, Christine Salomon a récemment donné une conférence au Centre Culturel Tjibaou. Elle propose de revisiter ces 40 dernières années pour évoquer l'histoire du mouvement féministe au pays. Un travail également présenté sous la forme d'un article paru en octobre 2017\*. Morceaux choisis.

Christine Salomon situe l'émergence d'un noyau de féministes au pays dans les années 70, au sein du mouvement des Foulards rouges et du Groupe 1978, et en résonnance avec le mouvement impulsé au niveau mondial. Selon l'anthropologue, on assiste à une marginalisation relativement rapide de ce féminisme radical kanak : le contraste entre ses militantes transgressives et les « mamans » est trop fort, et ce sont plutôt les rassemblements de femmes dans la veine du Mouvement pour un souriant village mélanésien qui semblent avoir de beaux jours devant eux. Ces rassemblements sont davantage dans la droite ligne des animations proposées par les missions, qui ont pour mot d'ordre d'embellir le foyer pour lutter contre l'alcoolisation des pères. En 1987, la constitution de Kanaky ne fait pas mention de l'égalité entre hommes et femmes : ce féminisme radical kanak n'obtient pas que le mouvement indépendantiste adopte un idéal de genre égalitaire.

Cette idée d'égalité continue toutefois de progresser, à son rythme, dans le mouvement associatif rural qui voit le jour dans les années 90. La défense des droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes continuent ainsi de faire du chemin.

Dans les années 2000, l'émergence, sur un plan politique, de la lutte pour la reconnaissance de l'identité autochtone rend, selon l'anthropologue, encore plus difficile la revendication d'une égalité homme femme. Le « *culturalisme conservateur* » se renforce, et l'enjeu devient alors de défendre les traditions du monde kanak. Le travail est mené par le Sénat Coutumier, à composition uniquement masculine. Si cette composition, tout comme le travail mené, sont plusieurs fois remis en cause, notamment par l'association des Femmes Kanak du 21<sup>e</sup> siècle et la voix de Déwé Gorodey, rien ne bouge pour autant. Pour Christine Salomon, on assiste alors à « *la contre-offensive du patriarcat* ». Un phénomène lié au fait que la nouvelle politique kanak qui émerge vise non la souveraineté du pays, mais la reconnaissance de droits spécifiques et la mise en place de politiques différentialistes concernant les kanak. Le travail sur le socle commun des valeurs de la coutume et des principes fondamentaux des droits autochtones s'entame, impulsé par le Sénat Coutumier. Selon l'anthropologue, une fois la coutume et la religion déclarée comme « *socles de l'identité kanak* », « *il ne fut plus question du statut des femmes autrement que comme épouses et mères* ». En 2014, la Charte du peuple kanak énonce ainsi dans ses « *principes généraux* » que la société kanak est une « *société patriarcale* », dans laquelle « *la transmission des droits, des pouvoirs et des responsabilités* » est « *basée sur l'homme* » (article 56). Après quelques tentatives infructueuses, l'anthropologue note « *qu'aucune voix ne se fit plus entendre pour s'opposer à la charte* ».

Christine Salomon observe toutefois la persistance d'une forme de contestation ces dernières années, pour protester contre les violences faites aux femmes. Autour de ce combat, la présence des hommes et des coutumiers aux côtés des femmes est présentée comme une grande nouveauté. Si l'anthropologue estime cette présence positive, car ces questions semblent désormais concerner tout le monde, elle interroge : cette mixité ne pourrait-elle pas aussi empêcher l'émergence d'un discours propre et émancipateur des femmes ?

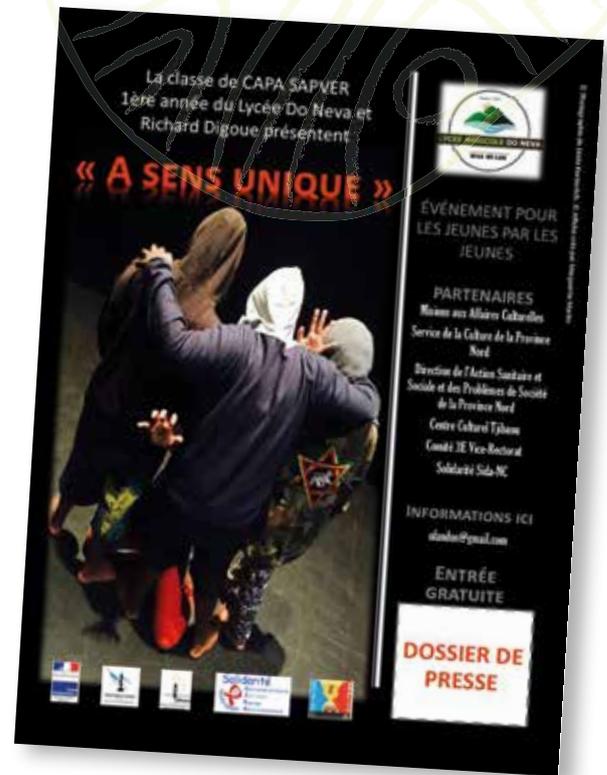
Une fois cette fresque établie, l'auteur questionne cette atténuation progressive d'un féminisme kanak. Selon elle, cela est lié au fait que les femmes sont solidaires avant toute chose de l'avancement de la lutte indépendantiste. Pour l'heure, tous les efforts doivent donc se concentrer sur cet objectif. Si cette hypothèse est juste, nul doute que la confrontation pour une vraie reconnaissance des femmes reviendra au goût du jour prochainement, dans un état indépendant ou pas.

## Petit historique des principaux mouvements et organisations féminines au pays

- **1971** : Fondation du Mouvement pour un souriant village mélanésien, pour « *encourager les femmes à aller de l'avant et à embellir leur foyer afin que les maris arrêtent de boire* »
- **1980**, Congrès du Palika à Temala : Tentative avortée de créer une section féminine pour que les femmes définissent elles-mêmes les contours de la lutte pour leur émancipation
- **1981** : Création d'une section féminine dans le LKS pour faire de la couture et de la cuisine
- **1982** : Création du GFKEL, Groupe de femmes kanak et exploitées en lutte, pour lutter à la fois contre la domination coloniale et la domination patriarcale
- **1983** : Création du Conseil des femmes de Nouvelle-Calédonie (CFNC)
- **1984** : Le GFKEL devient un des groupes fondateurs du FLNKS et est représenté au bureau politique
- **1989** : Le CFNC devient Conseil des femmes mélanésienne de Nouvelle-Calédonie (CFMNC)
- **Années 90** : Multiplication des associations de femmes, laïques, se regroupant à l'échelle communale et provinciale
- **1992** : Création de SOS Violences sexuelles
- **1996** : Le CFMNC devient Fédération des associations de femmes mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie (FAFMNC)
- **1998** : Création de Femmes et violences conjugales
- **1999** : Création de l'Union des Femmes citoyennes
- **2000** : Création de la Mission de la femme en province Nord
- **2003** : L'association des Femmes kanak du XXI<sup>e</sup> siècle
- **2004** : Création du secteur de la condition féminine au gouvernement

\*Source : Quatre décennies féminisme Kanak, Christine Salomon, paru dans « *Mouvements* » n°91 en octobre 2017 p.5a5-56, La Découverte. Disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.cairn.info/revue-mouvements-2017-3-page55.html](http://www.cairn.info/revue-mouvements-2017-3-page55.html)

# Violence sexistes et sexuelles : et si on osait changer de regard ?



*Les violences de toute sorte, on gagne à en parler. Les victimes, mais aussi les auteurs comme les témoins, tous peuvent décider de prendre la parole et d'agir contre les violences. Deux initiatives, de part et d'autre du monde, attaquent le problème sous un autre angle. Et ça fait du bien.*

Vous n'aurez pas à partir bien loin pour découvrir l'initiative de ces jeunes filles. Lycéennes en CAP SAPVER à Do Neva, Waa Wi Luu, elles s'engagent contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles. Par le biais d'une danse théâtralisée, elles évoquent, non sans dureté, le thème des violences sexuelles et du viol collectif. Rejouant elles-mêmes des scènes d'abus, elles montrent aussi la difficile élaboration de la séduction et de la vie sexuelle pour une adolescente, dans un contexte où les hommes ne sont pas toujours bienveillants. Une pièce qui s'est construite au fil des échanges entre les jeunes filles elles-mêmes, alors que leur professeur, Olivier Fandos, les incitait à parler d'amour, de séduction, et avec l'aide de Richard Digoué, danseur professionnel. La pièce a été présentée dans plusieurs lycées de la province nord, et a donné lieu à des temps d'échange avec le public en présence d'une éducatrice sanitaire.

Quand les femmes peuvent mettre en scène et parler d'elles-mêmes de problématiques qui les concernent, nul doute que des choses se délient.

oublié : l'homme. A tort, bien sûr, car il a un vrai rôle à jouer aux côtés des femmes pour mettre l'évolution des mentalités. C'est l'idée directrice d'une nouvelle campagne de communication initiée par la fondation des Femmes, en France, tout simplement intitulé **#tu seras un homme mon fils**. Elle redonne toute leur place aux hommes dans ce rôle de transmission qu'ils ont vis-à-vis de leurs fils, en posant cette question : l'éducation des garçons ne serait-elle pas la clé de la lutte contre les violences faites aux femmes ? La fondation explique ainsi sa démarche : « Nous avons décidé de lancer une campagne, pour souligner à quel point la question de l'éducation est fondamentale, pour lutter contre les stéréotypes, et faire évoluer les rapports entre les femmes et les hommes dans notre société. L'objectif : agir pour empêcher la reproduction des violences et inégalités d'une génération à l'autre. » La campagne vidéo, repose sur des textes écrits sous forme de poème. En voici l'un d'entre eux :

« Si au lieu de t'emporter,  
Tu sais respecter, écouter, échanger,  
Si malgré la défaite, tu continues d'avancer,  
Tu seras un homme mon fils,  
Si tu sais soutenir sans vouloir dominer,  
Que tu peux être fort sans être violent,  
Si tu es capable de regarder une femme, sans qu'elle ait à craindre ton regard,  
Tu seras un homme mon fils,  
Si tu te bats, partout, contre les inégalités et la violence,  
Et que tu as le courage de briser les silences,  
Si tu refuses qu'on humilie ta mère, ta sœur, ou tes amis,  
Comme toutes ces femmes que tu croieras dans ta vie  
Alors, ce jour-là, oui tu seras vraiment un homme mon fils ».

Une campagne qui rappelle qu'être un homme ne signifie pas forcément ne pas pleurer... et qui vient nous rappeler que nous même, femmes, avons du chemin à faire encore pour dissiper ces pensées toutes faites, que nous sommes souvent les premières à nourrir dans nos foyers...

Des initiatives qui, si elles étaient plus courantes contribueraient, doucement mais sûrement, à changer notre regard.



Que l'on parle de violences sexuelles ou sexistes (simplement basée sur la discrimination de genre), un autre acteur est souvent

## Dispensaires en communes

Bélep :	47 75 80
Canala :	47 75 60
Hienghène :	47 75 00
Houailou :	47 75 40
Kaala-Gomen :	47 75 70
Koné :	47 72 50
Kouaoua :	47 75 50
Koumac (urgences CHN) :	42 65 15
Népoui :	47 74 40
Ouégoa :	47 74 80
Poindimié (urgences CHN) :	42 66 66
Ponérihouen :	47 75 30
Pouébo :	47 74 90
Pouembout (voir Koné)	
Poum :	47 74 70
Poya :	47 74 30
Touho :	47 75 10
Voh :	47 74 60

## Les numéros utiles en cas de violence

- **AIDES** Province Nord Vi Weamigne : ...47 71 37
- **SOS Violences sexuelles** : ...25 00 04 / 05 11 11 (numéro gratuit)
- **Femmes et violences conjugales** : ...26 26 22
- **SOS Ecoute Homo** : ...05 01 01 (numéro gratuit)
- **SOS Ecoute** : ...05 30 30
- **Le Centre d'accueil des femmes en difficulté (CAFED)** : ...42 79 89
- **numéro d'astreinte** : ...71 72 96
- **Permanences juridiques** : ...86 05 92

- **Pompiers** : ..... 18
- **Gendarmerie** : ..... 17

Vous pouvez composer ces numéros gratuitement avec un Mobilis, même si vous n'avez plus d'unités. Vous serez mise en contact avec le centre de secours ou la brigade de gendarmerie les plus proches de votre lieu d'appel.

### Bulletin trimestriel édité par le service de la Mission de la Femme de la Province nord.

Directrice de la publication : Gisèle Oudaré  
 Réalisation : Com'Edit Nord • Maquette et mise en page : C'Design  
 Rédaction : Clémence Losserand - 51.86.63  
 Crédit photos : Sabine Jobert, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Clémence Losserand, Suzanne Mereatu  
 Publicité : contact@comeditnord.com - 51 86 63  
 Imprimé par Graphoprint à 4000 exemplaires • N° ISSN : 1957 - 5637

**f** Page Facebook : Com'Edit Nord.  
 Retrouvez tous les anciens numéros sur le site :  
[www.comeditnord.com](http://www.comeditnord.com)



## Curry de Papaye verte au coco

### Ingrédients pour 3 ou 4 personnes :

- 2 papayes vertes de taille moyenne, pelées et coupées en cube de 2 cm
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 1 oignon émincé
- 1 cuillère à café de masala
- 1 cuillère à café de curcuma moulu
- 1 cuillère à café de graines de moutarde
- 1/2 cuillère à café de graines de cumin
- 4 gousses d'ail écrasées
- 1 cuillère à soupe de sauce aux piments doux (ou de chutney doux)
- Une petite poignée de feuilles de curry
- 1/2 tasse (125 ml) de lait de coco (1 coco râpé et pressé) Une petite botte de coriandre grossièrement hachée



### Préparation :

1. Faire revenir les oignons, les feuilles de curry, les graines de cumin et les graines de moutarde dans une casserole.
2. Ajouter l'ail et remuer pendant 2 minutes, puis ajouter le masala et le curcuma.
3. Ajouter la papaye, mélanger et faire cuire jusqu'à ce que la papaye soit tendre (5 à 10 minutes).
4. Incorporer la sauce aux piments doux et le lait de coco, puis faire cuire 2 minutes.
5. Incorporer la coriandre et sortir la casserole du feu. Garnir avec de la coriandre et du piment émincé, si vous aimez manger épicé.



blédina

#GRANDIR  
SUR UNE  
ÎLE

Léo, 24 mois,  
Plage de l'Anse-Vata.

NOUVEAU



**POURQUOI DONNER BLÉDILAIT  
CROISSANCE +) À VOTRE ENFANT ?**

À 12 mois, votre enfant continue de grandir et de se développer. Il a encore des besoins nutritionnels spécifiques. C'est pourquoi les experts de blédina, spécialisés en nutrition infantile, ont développé Blédilait Croissance +) : du calcium et de la Vitamine D qui sont nécessaires à la croissance et au développement osseux normaux, et du fer et de l'acide alpha-linolénique qui contribuent au bon développement cérébral des jeunes enfants. Il est important pour votre enfant d'avoir une alimentation variée et équilibrée.

BOUGER, JOUER EST INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENFANT. WWW.MANGERBOUGER.FR

Solitude, détresse, souffrance ?  
Vous n'êtes plus seul.

Parlons - en.



Numéro gratuit 05 30 30

Un professionnel à votre disposition de 9h à 21h, 7J/7.



une plateforme à votre  
écoute 7 jours sur 7,  
de 9h à 21h.

**Parlez-en**

Numéro gratuit

**05 30 30**